



LE CLOCHER



Une église
qui rayonne!



Christ, lumière des nations

Bulletin paroissial de CAUDAN

N° 385 Avril 2014

Pâques : Prière écrite en Carême



Seigneur mon Dieu
Unique source de vie
Beauté de mon âme
Lumière de mon cœur
Ineffable douceur
Merveilleuse tendresse
Eternelle sagesse

Modèle moi comme l'argile
Elève moi tout contre toi
Réveille mon cœur qui sommeille
Veille sur mon âme qui te cherche
Etends la main sur ma tête
Illumine mes yeux de ta lumière
Luis sur le monde, splendeur de gloire
Lave moi toute entière
Emonde moi, purifie moi

Donne moi ton Esprit que je te loue toujours
Inspire ma prière que je sache te bénir
Eveille ma conscience à vouloir te servir
Unifie tout mon corps dans ta divine Église

Donne moi à mes frères
Etends moi sur ta croix

Pour

Mourir avec toi, par amour et pour toi
Inscrire dans mon corps la douleur de ta croix
Souffrir de mille morts pour m'approcher de toi
Expirer dans un souffle l'amour qui me suffoque
Ressusciter enfin dans tes bras avec toi
Irradiée de ta gloire, rutilante de joie
Couronnée de splendeur par l'ineffable Grâce
Offerte et réunie à l'Amour dont je viens
Roi du ciel, but ultime et donateur de vie
Divine majesté, joie sans nom et sans fin
n' **E**tre enfin plus que Toi, avec Toi, et en Toi

Méditation pascale

*"Le chemin d'Emmaüs est tout simplement le chemin de chacune de nos vies",
écrit le théologien assomptionniste Bruno Chenu.*

Le chemin d'Emmaüs est tout simplement le chemin du monde et de chacune de nos vies. Si, des deux disciples tournant le dos à Jérusalem, un seul est nommé, Cléophas, c'est pour que chaque être humain puisse s'identifier à l'autre. Combien de déceptions et désillusions sont inscrites dans cet éloignement de la Ville sainte ! On avait tout misé sur une personne, sur une cause, et la violence des hommes a fait son œuvre. Mais voici qu'un inconnu surgit et marche avec les disciples. Il écoute leur douleur et se risque à faire un cours d'exégèse. « Ne fallait-il pas que le Messie souffrît tout cela pour entrer dans sa gloire ? » Autrement dit, entrer dans l'intelligence de la Bible, c'est comprendre que Dieu avait rendez-vous avec la croix.

Quand la route de l'Écriture semble se terminer, l'inconnu fait mine d'aller plus loin. Alors les deux disciples ragaillardis exercent une amicale pression : « Reste avec nous. » À l'écoute de la Parole, ils joignent la pratique de l'hospitalité. Les trois se retrouvent à table. Et là l'inconnu préside le geste de la fraction du pain. L'enseignement partagé devient le partage enseigné. Du coup, les yeux s'ouvrent : Jésus est vivant, ressuscité. C'est dans l'acte du partage du pain que les disciples reconnaissent leur Maître. Mais au moment même de la reconnaissance, Jésus devient invisible, insaisissable. Emmaüs est un apprentissage de l'invisible. Impossible de « garder à vue » le Seigneur. Mais désormais le « visage sombre » fait place au « cœur brûlant ». Les disciples se remettent debout et leur retour à Jérusalem marque le retournement de leur tristesse en joie, de leur éloignement en communion, de leur démission en mission.



Chaque année, Pâques est une invitation à reconnaître le troisième homme. Pas celui des ovnis et des fantasmagories. Mais celui qui se livre dans la parole, l'hospitalité, le partage du pain, la sortie de soi, le témoignage. Et qui nous fait reprendre la route pour que tous les Emmaüs du monde deviennent une seule Jérusalem, la cité du peuple de Dieu, la cité de Dieu.

Bruno Chenu, théologien assomptionniste

Paris, le jeudi 16 janvier 2014

Déclaration du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

On trouvera, ci-après, la déclaration du Conseil Permanent de la Conférence des évêques de France du 16 janvier 2014, concernant le débat sur la fin de vie. Devant un sujet si grave et douloureux, l'essentiel est de rendre « plus manifeste le respect dû à toute personne » vivant ses derniers jours. Non à l'acharnement thérapeutique. Non à l'acte de tuer. Oui à un développement réel et qualitatif des soins palliatifs. Ce sont les solidarités familiales et sociales qui sont à renforcer.

*Mgr Bernard Podvin
Porte-parole des évêques de France*

Fin de vie : pour un engagement de solidarité et de fraternité

Un projet de loi sur la fin de vie pourrait être déposé devant le Parlement d'ici la fin de l'année. Des rapports et des avis rendus publics ces derniers mois ont demandé des améliorations de la loi Leonetti. Cependant, améliorer la législation, ce n'est pas la changer fondamentalement. Le sujet est trop grave pour ne pas agir avec prudence.

Contrairement à d'autres [1], l'avis rédigé par un « panel de citoyens » [2] propose de légaliser le « suicide médicalement assisté », sous condition d'une demande expresse d'une personne en fin de vie ou atteinte d'une maladie jugée irréversible. Aider un malade à mettre lui-même fin à ses jours ou provoquer délibérément la mort d'un patient à sa demande, ce qui est proprement appelé euthanasie, sont inacceptables. L'avis admet même la pratique de l'euthanasie sans consentement de la personne devenue incapable de s'exprimer !

Notre société cherche à « esquiver la mort » [3] et redoute la proximité avec celui qui va mourir. Elle pourrait être ainsi conduite à des décisions inhumaines. Il importe donc de clarifier le vocabulaire et les buts poursuivis. Personne ne peut provoquer délibérément la mort, fût-ce à la demande d'une personne gravement malade, sans transgresser un interdit fondamental.

« Tu ne tueras pas » [4] demeure une exigence morale majeure de toute société, et, pour les croyants, un commandement de Dieu. C'est le fondement de toute vie sociale respectueuse d'autrui, spécialement des plus vulnérables [5]. Nombre de nos contemporains, en raison d'une maladie, d'un handicap ou de leur âge, se sentent devenus une charge pour leurs proches et un poids pour la société. Ils souffrent de leur solitude, de l'indifférence d'autrui, du regard porté sur eux dans une société axée sur les valeurs d'autonomie et d'efficacité. Ceux qui en viennent à douter de la valeur et du sens de leur vie ont besoin « d'accompagnement, de solidarité et de soutien dans l'épreuve » [6]. N'aurons-nous rien d'autre à leur proposer que de mettre fin à leur existence ?

Le suicide est souvent présenté de nos jours comme « une ultime liberté ». Mais en même temps, on s'alarme, à juste titre, des taux élevés de suicides particulièrement chez les jeunes et les personnes âgées. Comment réagir contre la banalisation du suicide et en faire en même temps la promotion ? Comment pourrions-nous juger nécessaire d'aider certaines personnes à affronter un épisode de détresse pour éviter l'irréparable, et, par ailleurs, encourager et assister d'autres personnes dans leur volonté de mourir ? Qui deviendrait le juge des vies qui ne valent plus d'être vécues ? Il serait discriminatoire d'estimer aussi différemment la valeur de la vie des uns et des autres.

Tout suicide affecte la solidarité et la volonté de vivre du corps social. Il est donc nécessaire et urgent de poursuivre un véritable engagement de solidarité et de fraternité. Beaucoup se sont investis pour soulager les douleurs et les souffrances de la fin de vie mais « la tâche à accomplir est encore immense » [7]. Les campagnes médiatiques de promotion d'une nouvelle loi contribuent malheureusement à détourner l'attention des indispensables réformes à entreprendre, parmi lesquelles l'accès à « des soins palliatifs et à un accompagnement » à « toute personne malade dont l'état le requiert » [8].

Notre conviction profonde est qu'un changement législatif ne peut avoir pour objectif que de rendre plus manifeste le respect dû à toute personne en fin de vie. Cela passe par le refus de l'acharnement thérapeutique, le refus de l'acte de tuer ; ainsi que par le développement des soins palliatifs et le renforcement des solidarités familiales et sociales.



Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

Mgr Georges PONTIER, Archevêque de Marseille, Président
Mgr Pierre-Marie CARRÉ, Archevêque de Montpellier, Vice-président
Mgr Pascal DELANNOY, Évêque de Saint-Denis, Vice-président
Cardinal André VINGT-TROIS, Archevêque de Paris
Mgr Jean-Claude BOULANGER, Évêque de Bayeux et Lisieux
Mgr François FONLUPT, Évêque de Rodez et Vabres
Mgr Jean-Paul JAMES, Évêque de Nantes
Mgr Hubert HERBRETEAU, Évêque d'Agen
Mgr Stanislas LALANNE, Évêque de Pontoise
Mgr Benoît RIVIÈRE, Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon

-
- [1] Notamment, Comité consultatif national d'éthique, Avis n° 121, *Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir*, 30 juin 2013.
- [2] Conférence de citoyens sur la fin de vie, *Avis citoyen*, 14 décembre 2013. 18 personnes réunies par l'IFOP.
- [3] Cf. Commission de réflexion sur la fin de vie en France, *Penser solidairement la fin de vie*, Rapport à François Hollande, Président de la République française, décembre 2012, Partie I, § I.1 : L'esquive de la mort.
- [4] Livre de l'Exode - Chapitre 20, 13.
- [5] Cf. Louis-Marie Billé, Président de la Conférence des évêques de France, « Un compromis impossible », Communiqué de presse, 4 mars 2000.
- [6] Jean-Paul II, *Evangelium Vitae*, 25 mars 1995, § 67.
- [7] Cf. Comité consultatif national d'éthique, Avis n° 121, *Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir*, 30 juin 2013, 3° Partie, III.2.
- [8] Code de la santé publique, art. L1110-9.

Histoire de notre Paroisse

De nos jours, vu la diminution des jeunes prêtres, nous parlons moins de séminaire, en tant que lieu de formation religieuse. Le mot séminaire vient du latin « *seminarium* », qui veut dire pépinière. Il assimile donc les établissements où doivent être cultivées les vertus sacerdotales au terrain aménagé pour les plantes dont on attend les meilleurs fruits.

Le concile de Trente (1545-1563), concile œcuménique qui opéra la grande réforme catholique décréta « *que chaque évêque aurait un séminaire dans son diocèse pour la formation du clergé* ».

L'évêché de Vannes aura attendu plus d'un siècle avant d'obéir aux prescriptions du concile. Les hésitations, le peu d'empressement et le nombre impressionnant d'évêques qui se sont succédés dans notre diocèse à cette époque, peuvent expliquer ce retard dans l'application du décret.

En 1574, la ville de Vannes décida de fonder un collège « *à l'instar de ceux de Paris* ». Ce collège, le collège Saint Yves, sous la direction des jésuites, était ouvert à toute la jeunesse. Aux yeux de l'évêque de l'époque, il semblait « *plus avantageux pour le bien général qu'un séminaire dont les bienfaits ne pourraient s'étendre qu'à un nombre limité de sujets* ». On y donnait des cours de philosophie et de théologie, mais au fil des années, ce collège n'était plus en mesure d'assurer complètement au clergé la formation demandée par le concile.

En 1660, Eudo de Kerlivio, personnage déjà évoqué dans notre bulletin, entreprit de fonder une maison spéciale où les futurs prêtres « *pourraient se retirer, au moins quelque temps, avant de recevoir les ordres* ». Devant l'hostilité du clergé qui ne voulut pas contribuer aux dépenses, ce premier projet échoua. Eudo de Kerlivio perdit même son titre de vicaire général. Il revint à la charge et en 1680, réhabilité, il eut la joie d'introduire les « *ordinands* » dans la maison construite sur la colline du Mené.

Le diocèse de Vannes avait enfin son grand séminaire. Cette institution était loin de sa forme définitive ; les cours de théologie continuaient de se faire au collège Saint Yves, mais un grand pas était fait, le principe d'un stage au séminaire dans la solitude étant admis. Il ne restait plus qu'à prolonger la durée de ce stage.



Grand Séminaire de Vannes : façade-ouest, 1937

Le séminaire fut d'abord confié à des prêtres du diocèse. La direction passa en 1701 aux lazaristes qui le gardèrent jusqu'à la révolution, période qui fut bien sûr un tournant dans son histoire : tous ses biens furent confisqués, les professeurs refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé et « *furent jetés sur le pavé* ». Une condamnation capitale fut prononcée à l'encontre de l'abbé Pierre-René Rogue, jeune et éminent professeur de théologie. Il fut reconnu et arrêté la nuit de Noël 1795 ; après deux mois de captivité, il fut traduit le 3 mars 1796 devant le tribunal criminel qui le condamna à mort comme prêtre réfractaire. Durant la nuit il écrivit deux lettres une à sa mère et l'autre à ses confrères et convertit par « *sa résignation* » le sergent qui le gardait. Le lendemain 4 mars, il « *reçut le coup de la mort* ». Plusieurs personnes s'approchèrent de l'échafaud « *et trempèrent dans son sang des linges que l'on distribua comme reliques* ». Avec lui d'autres prêtres furent guillotines dont un de Cléguer, l'abbé Laurent Le Floch.

Le séminaire, devenu lieu public, servait de caserne à l'artillerie. À la suite du concordat de 1801 et la liberté accordée aux évêques d'avoir un séminaire, les cours reprirent en 1804. En 1863, les religieuses de la retraite, installées au Grador et désireuses de venir en ville proposèrent à Mgr Louis Dubreuil de céder leur propriété en échange du séminaire. L'évêque accepta la proposition avec enthousiasme.

En 1909, le séminaire se fixe rue de Calmont-Haut, après que l'évêque, Mgr Alcime Gouraud, eut racheté à l'État les bâtiments d'où les Ursulines venaient d'être chassées. Durant la guerre de 14-18, il servira d'hôpital. En 1935 Mgr Hippolyte Tréhiou (1929-1941) reconstruit les trois quarts du séminaire ; il laissera d'ailleurs son nom à la rue où il est implanté. Après l'occupation des années 40, le séminaire recevra de nouvelles générations de séminaristes jusqu'à la crise actuelle des vocations.

Le séminaire ne répond plus à sa vocation initiale et abrite aujourd'hui de nombreux mouvements catholiques et salles de réunion*... (à suivre)

Jacques Pencreac'h

* Source : "Sainte Anne d'Auray" tome III des abbés Jérôme Buléon et Eugène Le Garrec

DES JEUNES ÉCRIVENT AU PAPE FRANÇOIS

«Conseillez nos gouvernants pour qu'ils prennent de bonnes décisions »

Cher pape,

Mon pays, le Mozambique, est en paix depuis vingt ans et en plein développement. Mais nous n'en sommes encore qu'à la phase première. Il y a encore beaucoup de pauvreté et, même si les choses sont en train de changer, il reste beaucoup à faire : on manque d'écoles, d'hôpitaux ; on ne forme pas suffisamment de médecins et de professeurs.

C'est difficile également de trouver un bon travail. J'ai fait des études de géographie, mais je n'ai pas réussi à trouver un emploi dans mon secteur. Aujourd'hui, je travaille comme auxiliaire des douanes.

Nous avons besoin de vos conseils pour aider nos gouvernants à prendre les bonnes décisions. Par exemple, nous venons de découvrir au Mozambique de nouvelles ressources naturelles, mais comment distribuer de façon juste ces richesses ? C'est de ces conseils que nous manquons.

Je voudrais aussi que vous appeliez les leaders africains à ne plus gouverner par la guerre. Beaucoup de conflits en Afrique sont dus à ces gouvernants qui ne veulent pas quitter le pouvoir ou qui veulent le prendre mais sans passer par des élections. Dans vos discours, demandez-leur de respecter la démocratie et la paix.



Henriques Rodrigues, 30 ans, Mozambique - La Croix 26 juillet 2013

« Changez l'image de l'Église »

Cher pape François,

Mon pays, le Chili, est agité en ce moment par un conflit politique et économique très fort. Cela touche les partis politiques, l'éducation et beaucoup d'autres domaines. À la faculté, où j'étudie pour devenir infirmière, nous sommes touchés par des grèves à répétition.

Priez, s'il vous plaît, pour que notre pays, tout comme le reste du monde, retrouve la tranquillité. Nous avons besoin d'un pays paisible et riche. Je ne parle pas de richesse économique, mais de richesse en amour.

Lorsque vous avez été élu, je me suis sentie très proche de vous. Le Chili a une frontière commune avec l'Argentine. Vous êtes mon voisin ! Nous avons la même façon de penser, la même sensibilité. Je m'identifie avec l'Église que vous défendez : une Église pauvre.

Je suis persuadée que, par votre action, vous allez faire renaître le catholicisme. Je vous fais aussi confiance pour changer l'image de l'Église. Vous êtes né dans une famille modeste : le monde entier doit savoir cela ! Les gens sont souvent persuadés que le Vatican est très riche, mais ils oublient de dire que l'Église s'occupe des pauvres.

Au Chili, où ont été arrêtés beaucoup de prêtres pédophiles, l'image du clergé est aussi très mauvaise. Vous, vous pouvez changer cette image. J'en ai parlé l'autre jour avec un ami athée. Il m'a dit qu'il vous aimait bien, que vous lui faisiez bonne impression. Si lui pense cela, je suis convaincue que vous pouvez changer les choses dans l'esprit de beaucoup.



Caterin, 27 ans, Chili - La Croix 26 juillet 2013

V'z'avez pas bientôt fini d'nous conter toutes ces bêtises ?

(n° 14) - Le diable... dans les contes bretons

Ecrites au début du carême, vous lirez ces lignes juste avant Pâques... D'ici-là, quel combat spirituel aurons-nous mené contre le Diviseur, ce diable si présent dans la liturgie du 1^{er} dimanche de carême (récits du péché originel et des tentations de Jésus au désert).

Voici un récit plus « léger », dont la fin (à peine convenable...) fleure bon le terroir, sauf votre respect ! Car en Bretagne comme ailleurs, dans les contes traditionnels, l'homme et la femme parviennent (presque) toujours à berner le diable ! Souvenons-nous de Saint Cado, qui obtient du diable un beau pont de pierre... mais n'offre en récompense qu'un chat noir, alors que le diable escompte une belle âme humaine (histoire contée dans le Bulletin paroissial de l'été 2012) ! Dans un registre semblable, voici la ruse de Katell...

Katell et Adrien son mari, vivent laborieusement sur leur lopin de terre, avec leur bien belle fille unique, qui va sur ses vingt ans... C'était du temps de « Il était une fois » : à l'époque où quasiment personne ne savait ni lire ni écrire. Mais Katell sait qu'il suffit d'acheter des lunettes pour pouvoir lire... Elle va donc acheter des binocles chez l'horloger, seul lieu du canton où il s'en vend, et revient toute fière d'avoir bien marchandé. Elle prend le seul livre de la maison : « La Vie des Saints ». - Viens donc, Adrien, je vais te lire la vie de ton saint patron !

Hélas, elle ne peut rien lire... - Ah quel malhonnête ! L'horloger m'a vendu de mauvaises lunettes ! Vexée, elle veut les oublier dans le tiroir du vaisselier : mais dans le fatras, pas de place pour les ranger. Katell vide tout sur la table, commence à trier, jette quelques bricoles, et trouve une espèce de vieille bague toute noire qu'elle ne connaît pas. Katell la met à son doigt, la frotte pour la nettoyer, et... surprise, voilà qu'apparaît dans la pièce, un inconnu ! - Tu m'as appelé, Katell, que veux-tu ? - Mais je ne t'ai pas appelé ! Et d'abord, qui es-tu, que fais-tu chez nous ? - Je suis le diable, et par les vertus de ta bague magique, je suis ton serviteur. Demande ce que tu veux !

Katell est méfiante. - C'est simple, reprend le diable : pendant un an, je fais tout le travail que vous me demandez ! Mais si à un moment ou un autre, entre lever et coucher du soleil, vous n'avez aucun travail à me faire faire, je pars en emportant votre fille ! Il vous suffit de me faire travailler 365 jours, et tout le profit sera pour vous ! Tiens, pour preuve de ma bonne volonté, voici déjà pour vous cette bourse pleine de pièces d'or !

Adrien veut refuser, le chasser, mais Katell s'empresse de donner son accord. Ce que femme veut, dit l'adage... Le marché est donc conclu : le diable tire de sa poche un contrat où tout est écrit. Adrien et Katell signent d'une petite croix, à l'endroit qu'indique le diable.

De l'aube jusqu'au soir, il bosse comme un diable, ne refuse aucun ouvrage ! La ferme prospère, la maison est remise à neuf, les bas de laine se remplissent, Katell se réjouit, Adrien dépérit... - Je ne sais plus quoi lui demander, il fait trop vite ! - Allez, mon homme, demain, c'est le dernier jour ! - Mais que lui faire faire ? - Demain matin avant le lever du soleil, monte au grenier, jette tout notre blé par la fenêtre, et dit au diable de tout remonter grain par grain !



Comme Adrien ne dort pas, il fait encore nuit noire quand il exécute le projet ! Tout le blé est dans la cour, et le diable obligé de tout remonter grain par grain. Le soleil tourne, mais le diable fait plus vite encore... Le soleil est juste au-dessus de l'horizon, quand le diable arrive, tout sourire : - Voilà, j'ai fini, j'emporte la fille ! - Oh là, répond Katell, il reste cinq minutes ! J'ai encore une chose à te demander ! - Mais quoi donc ?

Dans un effort consciencieux, Katell lâche un pet, long et sonore, et dit : - Maintenant, cours vite me chercher celui-là, et ramène-le moi avec une bride sur le cou !

Vaincu, le diable retourne brûler en enfer, avec un grand cri sardonique. On ne l'a d'ailleurs plus jamais revu dans la contrée. Et Katell de conclure : - Tu vois, je t'avais dit de ne pas te faire du souci, Adrien ! Nous voilà riches à présent. Trouvons un beau parti pour marier notre fille !

Quant à nous, durant ces semaines de carême, aura-t-on été aussi doués, pour déjouer les ruses du Malin ?



Diocèse de Vannes

Chancellerie

Aux curés, recteurs et administrateurs des paroisses du diocèse
Lettre circulaire

À compter du **1^{er} avril 2014**, les tarifs du casuel sont les suivants :

- Offrande de messe : 17 €
- Service : 17 €
- Baptême : 60 €
- Mariage : 180 €
- Sépulture : 150 €
- Messe anniversaire : 34 €
- Service solennel : 100 €
- Neuvaine de messes : 170 €
- Trentain : 600 €

Pour les demandes de noces d'or, de jubilés ou autres célébrations solennelles, on peut suggérer aux fidèles le tarif du service solennel.

On n'oubliera pas qu'en toute cette matière, on ne demandera pas aux fidèles ce qui est au-dessus de leurs moyens ou ce qui pourrait les mettre dans la gêne.

On peut aussi leur rappeler qu'ils ont le devoir de subvenir aux besoins de l'Église et à l'entretien des ministres du culte par le denier de l'Église demandé chaque année.

Vannes, le 3 mars 2014.



Le chancelier
Gabriel Jégouzo

MOUVEMENT PAROISSIAL

Elles sont devenues enfants de Dieu par le baptême :

- 2 mars 2014 **Maiïwen JÉGOUSSE**, fille de Thomas et de Julie LUCAS
Par. Baptiste LUCAS - Mar. Pauline JÉGOUSSE
- 2 mars 2014 **Romane JÉGOUSSE**, fille de Thomas et de Julie LUCAS
Par. Nicolas LE TURNER - Mar. Aude LUCAS



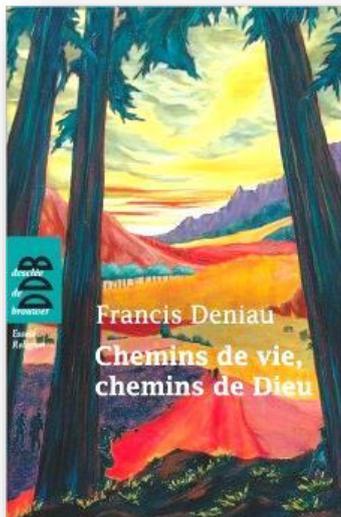
Ils nous ont quittés pour la Maison du Père :

- 11 février 2014 Marie-Thérèse HOREL, épouse de Yannick HERGUER, 62 ans
- 13 février 2014 Françoise CLAUDIC, 58 ans
- 14 février 2014 Yolande MONTECUCCO, veuve d'Armand DAUFAUY, 88 ans
- 15 février 2014 Joseph LE LOUARN, époux de Denise BARDOUIL, 83 ans
- 19 février 2014 Suzanne LE CARRER, épouse de René SIMON, 80 ans



Chemins de vie, chemins de Dieu

Francis Deniau, ancien évêque de Nanterre, est mort le 12 janvier 2014. À l'issue de son mandat fin 2011, il avait prévu de partir 6 mois à Jérusalem pour se reposer, méditer, écrire. Le cancer l'a alors frappé et ses projets ont été reportés. Il a combattu un peu plus de deux ans la maladie. Pendant une courte rémission, d'avril à juin 2013, il a reçu inspiration et force pour écrire ce livre qui lui tenait tant à cœur depuis un long moment¹, libre et libéré, n'ayant plus de mandat dans l'institution et se sentant proche de la montée vers le Père.



Je retiens ces pages sur l'Église (chap. 11, page 181 et suivantes) qui peuvent nous aider à mieux nous situer et à échanger avec d'autres.

Bernard Méreur

« L'Église concrète est une pierre d'achoppement pour beaucoup. Il y a eu des expériences personnelles malheureuses. Il y a la mémoire de l'inquisition et des croisades, ou plus largement de la collusion des responsables ecclésiastiques et du pouvoir temporel. Il y a la raideur de positions morales qui apparaissent injustifiées ou relever de l'abus de pouvoir...

Je ne prétends pas ici plaider pour l'Église ni effacer ce contentieux. Je voudrais simplement dire pourquoi l'Église est importante pour moi et comment j'y suis à l'aise, sans minimiser pour autant les difficultés ressenties par beaucoup./.../

Mais qui nous aurait permis de connaître Jésus ? Qui nous aurait transmis les Écritures de l'ancien et du nouveau testament comme paroles de vie ? Rien de cela ne serait parvenu jusqu'à nous sans les premières communautés chrétiennes et leur souci de rassembler les témoignages concernant Jésus, sans la diffusion de cette rumeur chrétienne par des générations de croyants, sans les institutions qui leur ont permis de tenir et de se reproduire au long des siècles.

Nous pouvons toujours, évidemment, accueillir le témoignage et rejeter les témoins. Nous pouvons nous comporter en héritiers qui ont reçu mais se refusent à être à leur tour des transmetteurs dans la chaîne des témoins. Ce sont des attitudes possibles et qui peuvent avoir leur légitimité. Personnellement, vous l'avez compris, je ne me situe pas ainsi. J'ai accepté et même plus : j'ai désiré non seulement suivre et imiter Jésus, mais assumer des responsabilités en Église. Ce ne fut pas toujours simple ; je me suis senti parfois, comme celles et ceux que je servais et les communautés que nous formions, plein de contradictions. Mais à 77 ans et après plus de cinquante ans de ministère de prêtre ou d'évêque, je peux dire que j'y ai trouvé joie et bonheur.

Contribuer à faire exister une Église qui porte l'Évangile dans ce monde : cela a été mon engagement, et, en rendant compte à des amis qui ne partagent pas ma foi, je peux dire que c'est une expérience humaine qui vaut le coup /.../

La vie de l'Église, c'est aussi tout cela : une réalité bien humaine, dans la suite de Jésus et de son humanité. Tout ce qui marque nos relations et notre vie sociale est aussi présent en Église. Avec l'espérance que la manière d'être de Jésus, venu non pour être servi mais pour servir et donner sa vie, marque aussi l'ensemble de nos relations, même s'il y a toujours le péché qui me fait tout vouloir, accaparer, même les biens spirituels /.../

L'Église m'étonne toujours comme lieu très humain de la foi. Qu'ensemble, nous la recevions, la partageons, nous aidions mutuellement à en vivre, c'est admirable. Même si cela passe par bien des petites choses, des mesquineries, des luttes de pouvoir. À quelqu'un qui rêvait d'une Église parfaite, il

¹ Lisons ou relisons aussi cet autre livre de Francis Deniau : « Jésus, un ami déroutant » écrit en 2002

m'est arrivé de répondre : heureusement qu'elle n'est pas parfaite, car alors vous y auriez peut-être votre place, mais pas moi !

Mais il faut aller plus loin. L'Église est le lieu très humain de la foi. Elle est aussi le lieu qui nous engendre à la foi, le lieu où l'on devient chrétien, et on n'a jamais fini de devenir chrétien. Nous ne sommes chrétiens individuellement, quitte à nous rassembler ensuite pour tenir les coudes parce que la vie est rude et qu'il n'est pas très facile d'être chrétien dans ce monde... L'Église est la source de notre devenir chrétien.

Devenir chrétien n'est pas signer le « Je crois en Dieu », ni remplir le bulletin d'adhésion trouvé en bas du tract, ni s'inscrire dans une O.N.G., payer sa cotisation et se dévouer au service de la cause. Devenir disciple est un don de Dieu, que je reçois dans les rendez-vous que Dieu me propose. Et l'Église est le lieu de ces rendez-vous. Dans les traditions catholique et orthodoxe, ces rendez-vous sont l'ensemble des « sacrements » : c'est l'Église, ce sont les croyants d'aujourd'hui qui en prennent l'initiative, mais ils reconnaissent une initiative qui les précède. L'Esprit y est à l'œuvre, le Christ ressuscité y est présent, le Père en est la source. Oui, il s'agit de recevoir et de recevoir un don qui précède tout engagement de notre part. /.../ Ce que je voulais vous dire, c'est ce qui me fait tenir dans l'Église. Il y a la constatation, simplement historique et sociologique, qu'il n'y aurait nulle présence de Jésus Christ dans le monde d'aujourd'hui sans ce mouvement social et historique qui le porte, et sans lequel l'Écriture Sainte ne serait que lettre morte et le souvenir de Jésus ne serait que mémoire, qui s'effacerait peu à peu, d'un grand homme du passé. »

Francis Deniau, « *Chemins de vie, chemins de Dieu* » (chap. 11, p. 181 et suiv.)



ÉQUIPE DE CAUDAN

Pierre Hallé

correspondant de l'équipe

06 31 32 22 81

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES

En 2014, un enfant sur trois n'aura pas de vacances

L'accueil familial de vacances (AFV), mis en place par le Secours Catholique, propose à des enfants et à des familles de partager ensemble leurs vacances.

Dans le Morbihan en 2013, 45 enfants ont été accueillis dans autant de familles, enfants venant du Val d'Oise, de la Vienne, de la Loire-Atlantique, des Deux-Sèvres, pour un séjour de 18 jours environ.

Devenir famille de vacances, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges, c'est permettre à une famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant. L'activité nécessite cependant un encadrement strict afin de susciter la confiance de tous les intervenants.



Cet été l'accueil aura lieu du 7 au 25 juillet.

Nous comptons sur vous. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Contact lors des permanences au local (rue de Pont-Scorff) ou auprès d'un membre de l'équipe.

Pierre Hallé



Fêtes de la foi

- 25 mai 2014 : Première communion**
- 29 mai 2014 : Profession de foi**
- 8 juin 2014 : Confirmation à Caudan**
- 15 juin 2014 : Remise du Notre Père**

Dates à retenir

- **Vendredi 11 avril** : Réunion des parents des CE1 à la crypte à 20h30
- **Samedi 12 avril** : Temps fort des confirmands au Grand-Chêne de 9h30 à 16h
- **Jeudi 17 avril** : Célébration du Jeudi Saint à l'église Notre Dame du Pont à Lanester à 20h
- **Samedi 19 avril** : Temps fort des CE2 à la crypte de 13h30 à 17h30
- **Jeudi 24 avril** : Célébration de Pâques pour les primaires à l'église à 10h
- **Vendredi 25 avril** : Réunion des parents des CE2 à la crypte à 20h30
- **Dimanche 27 avril** : 2^{ème} étape en Église pour les CE2 à 10h30

Temps fort des CM2

Le samedi 8 février, 50 enfants de CM2 des paroisses de Quéven, Lanester, Ste Thérèse de Keryado, Ste Anne d'Arvor et Caudan se sont retrouvés à Quéven dans les salles paroissiales pour un temps fort. Le thème de la rencontre : **Saint François d'Assise**.

Dans la grande salle, nous avons chanté et regardé une vidéo sur la vie de François d'Assise, les enfants ont été répartis en 4 groupes afin de se rendre dans 4 ateliers réalisés et animés par les animatrices de chacune des paroisses :



1. **Atelier Église** : Reconstitution d'une église (celle de Quéven) sous forme de puzzle à grande échelle, puis réalisation d'une église grâce à des silhouettes que chaque enfant a décorées pour former une grande Église... Comme François d'Assise qui a reconstruit l'église de San Damiano de ses propres mains et aussi « reconstruit » l'Église en prêchant la parole du Seigneur et en redonnant la foi aux habitants d'Assise.
2. **Atelier Pauvreté** : Faire réagir les enfants sur le fait que même avec peu de choses, on peut partager des moments de joie ensemble... Réalisation d'une balle, avec des chaussettes usagées et des bandes de tissus, que chaque enfant a pu emporter chez lui. François d'Assise s'est dépossédé de tout ce qui était matériel, l'amour de Dieu lui suffit pour être heureux.
3. **Atelier Charité** : Que veut dire ce mot ? Sous forme de mémo, les jeunes ont réalisé que chacun à sa façon et avec ses moyens peut faire acte de charité envers son prochain, tout comme François a accueilli les lépreux.
4. **Atelier Nature** : Réaliser la grandeur de la création de Dieu, en prenant conscience de la beauté que nous offre la nature. François d'Assise avait décidé de tout quitter et de vivre dans la nature.

Nous avons terminé par un temps de prière afin de remercier le Seigneur pour cette journée.

Temps fort des confirmands

Le samedi 22 février, les jeunes de Caudan et de Lanester se sont retrouvés dans les salles Pierre François à Lanester de 9h30 à 16h30 pour un temps fort. Le thème : « **L'Esprit Saint** »...

- Vivre dans l'Esprit Saint ?
- Vivre dans l'Esprit c'est quoi ? Comment faire ?
- Vivre en chrétien dans ma vie de jeune...
- Recevoir l'Esprit.



Pour démarrer la journée, nous avons repris notre chant phare « **Vous recevrez une force** », ce qui nous a permis de bien commencer la journée dans la joie et la bonne humeur ! Puis nous avons réfléchi par groupes sur :

- Esprit de « Paix, de joie »
- Esprit de « Prière »
- Esprit de « Partage, entraide »
- Esprit de « Lutte contre le mal »
- Esprit « Oser parler de sa foi »



Chaque jeune exprimait sur des feuilles de couleurs différentes, des expressions, des mots, des dessins pour la réalisation de panneaux.

Une pause bien méritée à midi, le repas qui nous a fait reprendre du souffle et apprendre à se connaître, puis la remise en groupe à 13h30.

Chaque jeune a repris les feuilles de son groupe, pour réfléchir ensemble, comment mettre en forme leur panneau et le présenter aux autres équipes.

Nous avons terminé la journée par un temps de prière.

Un grand merci aux accompagnateurs qui nous sont d'une aide bien précieuse.

Françoise Lacroix



*Calendrier des rencontres des clubs ACE
au presbytère le samedi de 14h à 16h.*

- 19 avril
- 3 mai

Kermesse de la paroisse



frères bienfôtes



Samedi prochain 12 avril de 15h30 à 20h30

Dimanche prochain 13 avril de 9h à 13h

Salle de la mairie

Crêpes, gâteaux, panier garni et autres lots, ambiance conviviale devant un café ou une douceur apéritive... Tout cela vous le trouverez lors de notre kermesse paroissiale.

Une occasion

- de se retrouver dans une ambiance chaleureuse,
- mais aussi d'aider la paroisse à faire face à ses nombreuses et lourdes charges de fonctionnement.



Rappelons que ceux qui le souhaitent peuvent aussi faire un don (en espèces ou par chèque à l'ordre de « Paroisse de Caudan ») et le déposer au presbytère, à la sacristie ou dans le panier de quête, sous enveloppe avec la mention « Don pour la kermesse ».

Merci d'annoncer cette fête autour de vous...

tous, famille, amis, voisins sont les bienvenus.

Il est possible d'entrer pour acheter seulement des crêpes ou des gâteaux.

Noter un petit changement d'horaire le samedi : ouverture de la kermesse dès 15h30.

Pour le conseil économique, Louis Bardouil

AGENDA PAROISSIAL

Rappel : Si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain bulletin, merci de le déposer au presbytère ou de l'adresser par mail à l'équipe de rédaction **impérativement avant le mercredi 9 avril 2014**, en précisant "pour le bulletin". Passé ce délai votre article ne paraîtra que le mois suivant. Pour le bulletin suivant, les articles seront à remettre avant le **mercredi 14 mai 2014**. **N'oubliez pas de signer votre article...**
Le comité de rédaction du bulletin se réserve le droit à la parution.

Dimanche 6 avril : 10 h 30 : 5^{ème} dimanche de Carême - Collecte CCFD

Jeudi 10 avril : 18 h : Café-théo animé par l'équipe œcuménique de Lorient
 **"Les religions sont-elles facteur de violence ?"**
à la librairie "Quand les livres s'ouvrent".



Vendredi 11 avril : 20 h : Célébration pénitentielle pour Pâques

Samedi 12 avril : 18 h 30 : Messe avec bénédiction des Rameaux

de 15 h 30 à 20 h 30 : ... Kermesse paroissiale à la salle de la mairie.

Dimanche 13 avril : 10 h 30 : Messe des Rameaux

de 9 h à 13 h : Kermesse paroissiale à la salle de la mairie.

Jeudi 17 avril : 20 h : Célébration du Jeudi Saint à **Lanester**

Vendredi 18 avril : 14 h : Chemin de la Croix

20 h : Célébration de la Passion du Seigneur

Vendredi 18 avril : 18 h : Lecture commune de la Passion au Temple,
rue de l'eau Courante à Lorient



Samedi 19 avril : 20 h : Veillée Pascale

Dimanche 20 avril : 10 h 30 : Messe du jour de Pâques

Vendredi 25 avril : 18 h 30 : Préparation au baptême.



La campagne 2014 du Denier de l'Église est commencée depuis le 9 février.

Vous êtes attachés à la mission de l'Église et vous voulez lui donner les moyens de vivre et d'agir ? Vos dons permettront d'assurer la rémunération des prêtres et des salariés.

La crise économique touche durement de nombreuses familles. Ceux qui restent privilégiés dans leurs ressources sont donc invités à faire preuve d'une grande générosité pour leur paroisse.

Car l'Église est de plus en plus sollicitée, que ce soit sur le plan de la solidarité ou sur une aide morale et spirituelle.

Aider l'Église c'est lui donner les moyens d'aider les hommes à croire en un avenir plus juste.

* plus d'infos sur www.denier-ouest.com

Horaire des messes :

Samedi à 18h30

Dimanche à 10h30

Du mardi au vendredi à 9h au presbytère



Permanence d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

Le matin de 10h à 11h30

Presbytère de Caudan :

Email : paroissecaudan@gmail.com

2, rue de la Libération - Tél. : 02 97 05 71 24

Site internet : www.paroisse-caudan.fr



RIONS UN PEU

☉ Tandis qu'ils courent pour échapper au taureau qui les poursuit, un monsieur dit à sa femme :

- La prochaine fois, compose mieux notre menu de pique-nique.
- Comment cela ? s'étonne-t-elle.
- Ce rôti de veau, que nous sommes venus déguster sous son nez, c'était peut-être son fils après tout !

🔔 Lettre d'un assuré à son assurance :

- En décembre, j'ai eu un accrochage et vous avez gelé mon bonus. Je viens d'avoir un autre accident le 25 août, est-ce que le gel marche aussi pendant l'été ?



☉ Une petite fille, qui va pour la première fois à l'Opéra, demande à sa maman :

- Pourquoi le monsieur fait-il peur à la dame avec sa baguette ?
- Rassure-toi ma chérie, ce monsieur est le chef d'orchestre !
- Alors pourquoi la dame crie comme ça ?

! - Sapristi, mon vieux Émile, tu me parais bien soucieux.

- Oui ! J'essaie de me persuader que je dois absolument assister à ce mariage demain ...
- Tiens ! ... Qui se marie ?
- Moi !



* Le voisin d'un apiculteur s'approche de lui alors qu'il est en train de s'affairer autour de ses ruches :

- Alors ! Vos abeilles vous donnent-elles satisfaction ?
- Dans un sens, oui ! Elles ne donnent pas beaucoup de miel, mais elles découragent ma belle-mère de venir s'installer chez nous !

* Un fermier s'excuse auprès de son voisin :

- Je suis désolé, l'une de mes poules a abîmé vos fleurs.
- Oh, ce n'est pas grave, je crois bien d'ailleurs que mon chien a mangé votre poule.
- Ah ? Eh bien vous me rassurez. Figurez-vous que ma voiture vient d'écraser votre chien.

LE CLOCHER

Bulletin paroissial n° 385	N° d'inscription commission paritaire 71211
Imp. Gérant	Jean-Louis Razafindrakoto 2, rue de la Libération - 56 850 CAUDAN
Abonnement	1 an : (du 1 ^{er} février au 31 janvier) Tarif par distributeur(trice) : 12 € Tarif par la Poste : 18 €